



SIGN@AIR

Sign@air permet de garantir un niveau de signature électronique avancée (AES) en utilisant la double identification Email & SMS. C'est l'outil de signature électronique de NaTran, il repose sur la plateforme OneSpan Sign de la société OneSpan. Sign@air remplit les conditions du règlement Européen et garantit l'intégrité des documents signés. Les informations recueillies au cours du processus de signature sont intégrées dans le PDF signé.

En outre, la plateforme OneSpan Sign répond aux normes de conformité suivantes :

- General Data Protection Regulation (GDPR)
- Security management ISO/IEC 27001:2013
- Cloud security services and cloud security controls ISO/IEC 27017:2015 Security - protection and privacy of personal data ISO/IEC 27018:2019 SOC2 Type 2
- FedRAMP
- HIPAA
- Skyhigh Enterprise-Ready
- [Trust Center OneSpan Sign](#)

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Entré en vigueur le 1er juillet 2016 dans toute l'Union européenne, le règlement [UE eIDAS](#) définit les règles en matière d'identification électronique et des services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

Ce règlement facilite la reconnaissance transfrontalière des signatures électroniques dans toute l'UE. Il définit 3 niveaux de signatures électroniques : standard, avancée et qualifiée

Il a été retranscrit en droit français dans les articles 1366 et 1367 du Code Civil. Ces articles établissent la valeur juridique de la signature électronique en France. À quelques rares exceptions liées au domaine familial ou personnel, tous les documents peuvent être signés de façon électronique en France.